

Tax Dialogues

— An ACBF and HAUS Webinar Series

Note de synthèse – Webinaire de septembre 2025

« Maîtriser la fiscalité et les interactions entre
fiscalité et endettement en Afrique »

Cette note de synthèse résume les conclusions du webinaire sur le dialogue fiscal organisé en septembre 2025 par la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) en partenariat avec HAUS dans le cadre du Partenariat afro-finlandais pour le renforcement des capacités fiscales en Afrique (AFP-TCA). Les discussions ont mis en évidence l'interaction complexe entre la fiscalité et la dette, soulignant la nécessité d'élargir l'assiette fiscale, de réformer les cadres de gestion de la dette et de renforcer la gouvernance dans la gestion des finances publiques. Parmi les thèmes clés abordés figuraient l'évolution du paysage des créanciers, les inefficacités des investissements financés par la dette, les risques d'une fiscalité excessive et les contraintes imposées par l'architecture économique mondiale. Le dialogue a souligné que les solutions durables résident dans l'amélioration des systèmes de recettes intérieures et l'intégration du secteur informel. Il a également mis l'accent sur l'importance d'améliorer l'efficacité des investissements et de favoriser la coopération régionale. Les participants ont également appelé à des réformes de la gouvernance mondiale de la dette, préconisant une transition vers des cadres inclusifs dirigés par les Nations unies. Ils ont souligné que l'alignement des politiques fiscales, d'emprunt et d'investissement est essentiel pour parvenir à la souveraineté budgétaire, réduire la vulnérabilité et promouvoir un développement inclusif et durable à travers l'Afrique.

1. Introduction

La dette publique de l'Afrique a augmenté à un rythme plus de quatre fois supérieur à celui du PIB du continent, enregistrant une hausse de 183 % entre 2010 et 2022 pour atteindre 1,8 billion USD.¹ Environ vingt pays sont déjà en situation de surendettement ou présentent un risque élevé d'y basculer. La montée de l'endettement entraîne une pression considérable liée au service de la dette, détournant des ressources qui auraient pu être consacrées au financement du développement². Entre 2019 et 2022, plus de la moitié des pays africains ont dépensé davantage pour le paiement des intérêts de la dette que pour les soins de santé et d'autres secteurs sociaux.³ Combinée à la diminution de l'aide publique au développement, cette situation fait désormais peser une lourde charge sur les systèmes fiscaux africains, qui doivent mobiliser les ressources nécessaires pour assurer le service de la dette, financer les initiatives de développement et répondre aux impératifs d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques.

D'un côté, les pays africains sont confrontés à des coûts élevés de service de la dette qui limitent leur espace budgétaire ; de l'autre, la mobilisation des recettes intérieures demeure insuffisante⁴. Combler cet écart est essentiel pour financer la transformation socioéconomique du continent. À cette situation s'ajoutent des flux financiers illicites, estimés à environ 8 milliards USD par an, ainsi qu'une sous-exploitation de secteurs à forte croissance tels que l'économie numérique⁵.

L'Afrique a besoin d'un système fiscal capable de mobiliser efficacement les ressources intérieures, de garantir la viabilité budgétaire et de soutenir une croissance économique inclusive, tout en renforçant sa souveraineté économique et en favorisant la transformation socioéconomique. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'élargir l'assiette fiscale, d'équilibrer endettement et capacité budgétaire, de gérer la dette de manière stratégique et de tirer parti d'outils innovants ainsi que de la coopération régionale — y compris les initiatives pilotées par la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) — afin de renforcer la résilience et la crédibilité des systèmes nationaux.

Dans ce contexte, la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), en partenariat avec HAUS (Finnish Institute of Public Management Ltd), dans le cadre du Partenariat afro-finlandais pour le renforcement des capacités en matière de fiscalité en Afrique (AFP-TCA), a organisé la troisième session de la série de webinaires sur la fiscalité. Placée sous le thème « Maîtriser la fiscalité et les interactions entre fiscalité et endettement en Afrique », cette session a examiné l'intersection entre fiscalité et dette sur le continent dans un contexte marqué par une hausse de la dette publique et une marge budgétaire limitée.

1. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (UNCTAD) (2025). A World of Debt: It is Time for Reform. Rédigé par l'unité Innovation et coordination de la recherche. Disponible à : https://unctad.org/system/files/official-document/osgttinf2025d4_en.pdf [Consulté le 18 septembre 2025]

2. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (UNCTAD) (2025), *ibid*.

3. Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (2021). The Looming Debt Crisis in Eastern and Southern Africa: What it Means for Social Sector Investments and Children. Disponible à : <https://www.unicef.org/esa/media/9636/file/UNICEF-ESARO-Looming-Debt-Crisis-2021> [Consulté le 16 septembre 2025].

4. Afreximbank (2025). State of Play of Debt Burden in Africa and the Caribbean. Disponible à : <https://media.afreximbank.com/afrexim/Debt-Burden-in-Africa-and-the-Caribbean-2025.pdf> [Consulté le 18 septembre 2025].

5. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (UNCTAD) (2020). Curbing illicit financial flows to finance sustainable development in Africa. Disponible à : <https://unctad.org/news/curbing-illicit-financial-flows-finance-sustainable-development-africa> [Consulté le 16 septembre 2025].

2. Perspectives institutionnelles : Défis, opportunités et implications pour les politiques publiques en Afrique

2.1 Point de vue de l'AFRODAD sur les défis liés à la dette et à la fiscalité en Afrique

Le Forum et réseau africain sur la dette et le développement (AFRODAD), une organisation panafricaine de la société civile dont le siège est basé à Harare, au Zimbabwe, a présenté une perspective continentale sur la dynamique de la dette en Afrique, en mettant en lumière l'interdépendance complexe entre fiscalité, gestion de la dette et développement socioéconomique. L'exposé a mis en évidence quatre éléments clés :

Évolution du paysage des créanciers

Le profil de la dette africaine a évolué, passant de prêteurs bilatéraux traditionnels à de nouveaux acteurs étatiques et à des créanciers privés, dont les conditions moins flexibles compliquent les processus de restructuration, comme l'illustrent les cas du Ghana, de la Zambie et de l'Éthiopie. Les niveaux d'endettement dépassent désormais plus de quatre fois le PIB, détournant des ressources essentielles aux secteurs vitaux tels que la santé, l'éducation et la résilience climatique. Cette situation met en évidence la nécessité d'élargir l'assiette fiscale et d'intégrer le secteur informel à l'économie formelle.

Cadres politiques et de restructuration inadaptés

Les mécanismes existants — notamment l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale — n'ont pas été adaptés à la complexité de l'environnement actuel des créanciers. Comme l'ont montré les expériences de la Zambie, du Ghana et de l'Éthiopie, la longueur des négociations a accru la méfiance envers les dispositifs actuels et renforcé les appels à une réforme systémique, entre autres la mise en place d'une architecture mondiale de la dette plus transparente et placée sous l'égide des Nations Unies.

Contraintes du système économique mondial

L'Afrique évolue dans un système commercial international qui freine l'innovation, l'industrialisation et la mobilisation des ressources intérieures. Ces contraintes structurelles limitent la capacité des États à développer leur base industrielle, à diversifier leurs économies et à renforcer leurs recettes internes. Cette situation maintient une forte dépendance vis-à-vis des importations, perpétue des déséquilibres commerciaux extériorisés et accentue les vulnérabilités budgétaires.

Contexte historique et héritage structurel

La trajectoire économique du continent reste marquée par un modèle historique d'extraction. Initialement conçu pour l'exportation de matières premières vers l'Europe et l'Amérique du Nord, ce système s'est étendu à la Chine et à d'autres marchés émergents. Cet héritage colonial persistant a freiné la diversification économique, entraîné un recours accru à l'endettement et limité l'expansion des capacités productives nationales.

2.2. Perspectives de l'ACBF : Relier fiscalité et gestion de la dette pour renforcer la stabilité budgétaire

La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) a souligné que de nombreux pays africains sont confrontés à des défis d'endettement majeurs, près de la moitié d'entre eux étant exposés à un risque élevé de surendettement. Les lourdes obligations de service de la dette réduisent l'espace budgétaire et limitent les investissements dans des secteurs essentiels tels que la santé, l'éducation et les infrastructures. Le lien entre fiscalité et endettement est clair : une mobilisation insuffisante des recettes entraîne des déficits budgétaires qui alimentent la dette. Une faible mobilisation des ressources intérieures accroît la vulnérabilité et la dépendance

vis-à-vis des financements extérieurs, soulignant la nécessité de réformes fiscales efficaces pour consolider la souveraineté et la stabilité budgétaires.

Concilier le service de la dette et les priorités de développement à long terme requiert des stratégies novatrices de gestion de la dette, notamment la conversion des obligations à court terme en instruments à plus long terme, le renforcement de la gouvernance et l'amélioration de la gestion des finances publiques. Une mobilisation stratégique des ressources intérieures, une capacité institutionnelle solide et un leadership fort au sein des ministères des Finances sont indispensables pour aligner les politiques budgétaires sur les objectifs de développement durable et garantir que les emprunts soutiennent une croissance économique inclusive.

2.3. Perspectives du MEFMI : Défis liés à l'accès de l'Afrique aux marchés financiers commerciaux

L'Institut de gestion macroéconomique et financière de l'Afrique orientale et australe (MEFMI) a relevé que l'emprunt intérieur demeure une option limitée pour de nombreux pays africains. Historiquement, les financements extérieurs — sous forme de prêts concessionnels et d'aide publique au développement — étaient plus accessibles et abordables, alors que les marchés de capitaux nationaux restaient sous-développés. Avec le durcissement des conditions internationales, ces financements extérieurs sont devenus plus difficiles et coûteux, accentuant la pression sur la mobilisation des ressources domestiques.

Cependant, les marchés de la dette intérieure sont confrontés à des contraintes structurelles importantes. Les banques commerciales détiennent essentiellement des titres souverains, qu'elles privilégient pour leur faible risque et leur rendement stable. Ce phénomène d'éviction limite le financement des projets du secteur privé susceptibles de stimuler la croissance économique. Par ailleurs, la faiblesse des marchés obligataires en monnaie locale restreint la capacité des gouvernements à financer efficacement le développement, créant un équilibre délicat entre le financement des budgets publics et la mobilisation des ressources pour le développement à long terme.

La plupart des marchés obligataires africains se situent au stade émergent ou en développement : ils offrent des fonctionnalités de base mais manquent de profondeur et de sophistication. Pour en faire une voie durable de financement intérieur et de croissance économique à long terme, des réformes ciblées sont nécessaires en matière d'infrastructure, de réglementation et de confiance des investisseurs.

2.4 Perspectives du Centre financier international de Kigali : Équilibrer mobilisation des recettes et efficacité fiscale

Dans de nombreux pays africains, l'endettement sert souvent à financer la consommation plutôt que l'investissement productif, près de 40 % des recettes fiscales étant détournées vers le service de la dette au détriment du développement. Cette situation affaiblit l'effet multiplicateur et freine la croissance, d'autant plus que de nombreux prêts sont liés à des technologies situées à l'étranger, apportant peu de valeur ajoutée à la base fiscale nationale. Parallèlement, l'importance des secteurs informels et la complexité des systèmes fiscaux limitent le potentiel de mobilisation des recettes intérieures. La simplification des procédures fiscales, l'intégration progressive des activités informelles et l'allègement des exigences de conformité pour les petites et moyennes entreprises peuvent renforcer la mobilisation des recettes et soutenir une croissance durable.

Bien que largement utilisés, les incitatifs fiscaux font rarement l'objet d'évaluations systématiques et n'atteignent pas toujours les résultats escomptés. L'évaluation rigoureuse des dépenses fiscales, l'application effective de l'« exigence de substance économique » et l'élargissement des réseaux de conventions fiscales bilatérales et multilatérales contribueraient à améliorer leur efficacité. Ces mesures renforceraient la stabilité budgétaire, encourageraient l'investissement et renforceraient la confiance des citoyens dans l'action publique, tout en alignant les incitations fiscales sur les objectifs de développement à long terme.

3. Recommandations stratégiques

S'appuyant sur les échanges et les analyses d'experts, les sept recommandations de politique publique ci-dessous visent à consolider la capacité des pays africains à mobiliser durablement leurs ressources intérieures tout en améliorant la gestion de leur dette.

Renforcer les systèmes nationaux de mobilisation des recettes



- Élargir l'assiette fiscale en intégrant progressivement les activités du secteur informel.
- Simplifier les procédures fiscales et mettre en place des systèmes conviviaux adaptés aux PME.
- Renforcer la conformité fiscale grâce à des plateformes numériques et au renforcement des capacités institutionnelles.

Améliorer la gestion de la dette et la gouvernance financière



- Restructurer les obligations à court terme en instruments à long terme favorables au développement.
- Réaliser des audits réguliers de la dette et consolider les systèmes de gestion des finances publiques.
- Donner la priorité aux emprunts destinés à des investissements productifs ayant un impact mesurable sur le développement.

Réformer les incitatifs fiscaux et élargir les réseaux de conventions fiscales



- Évaluer systématiquement les dépenses fiscales et appliquer l'« exigence de substance économique ».
- Étendre les réseaux de conventions fiscales bilatérales et multilatérales afin d'attirer des investissements durables et de renforcer la prévisibilité fiscale.

Développer les marchés de capitaux nationaux



- Investir dans les infrastructures de marché et renforcer les cadres réglementaires.
- Approfondir les marchés obligataires pour réduire la dépendance aux banques commerciales pour le financement souverain.

Accroître l'efficacité des investissements



- Renforcer les capacités en gestion de projets pour réduire les retards et les dépassements de coûts.
- Consolider les mécanismes de contrôle parlementaire, les institutions supérieures de contrôle et l'implication de la société civile.

Faire progresser la réforme de l'architecture financière mondiale



- Soutenir la transition vers des cadres de restructuration de la dette transparents, sous l'égide des Nations Unies.
- Plaider pour une réforme des méthodologies de notation et des mécanismes de financement mondiaux afin de les aligner sur les priorités africaines en matière de climat et de développement.

Trouver un équilibre entre emprunts à court terme et stabilité à long terme



- Réduire la dépendance à l'égard de prêts à court terme onéreux.
- Renforcer la gestion des devises et des réserves en devises étrangères pour atténuer les risques de volatilité.

4. Conclusion

Le webinaire a mis en évidence l'interdépendance complexe entre fiscalité, gestion de la dette et développement en Afrique. Les principaux défis budgétaires identifiés incluent le poids élevé du service de la dette, une mobilisation limitée des recettes intérieures, la faiblesse des marchés de capitaux et l'ampleur du secteur informel. Pour y faire face, une approche holistique est nécessaire, combinant des réformes fiscales efficaces, une gestion stratégique de la dette et des investissements ciblés dans le capital humain et les services publics. Parmi les priorités émergentes figurent le renforcement de la gouvernance et de la redevabilité, l'amélioration de l'efficacité des investissements, le développement des marchés de capitaux nationaux ainsi que la promotion de la coopération régionale et internationale à travers des traités et des réformes financières inclusives. La souveraineté budgétaire durable repose sur une meilleure articulation entre politiques d'emprunt, de fiscalité et d'investissement afin de générer un effet multiplicateur propice à la croissance, au renforcement des recettes nationales et au développement équitable des infrastructures et des services sociaux. En plaçant la transparence, l'efficacité et la priorisation stratégique au cœur des politiques budgétaires, les pays africains peuvent relever les défis actuels tout en bâtissant des économies résilientes, inclusives et durables.

Annexe : Ordre du jour

Heure (GMT+3)	Segment
Modérateur : Mohamed Salat Osman, Chargé de programme – Gouvernance économique et sociale, Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF)	
15h00-15h10	Discours d'ouverture (ACBF) • Barassou Diawara ; expert principal en gestion des connaissances, ACBF
15h10-15h20	Présentation du cadre : aperçu de la dette et de la fiscalité en Afrique • Jason Rosario Braganza ; directeur exécutif, Forum africain sur la dette et le développement (AFRODAD)
15h20-16h10	Table ronde : Défis et opportunités liés à la maîtrise de l'accumulation de la dette • Rodolphe Bance, Chef de l'unité Gouvernance économique et sociale, ACBF • Jacob Mkandawire, Directeur de la gestion de la dette publique, MEFMI • Ferdinand Nji Tanji, Expert fiscal international, Centre financier international de Kigali
16h10-16h25	Discussion ouverte : réflexions et questions-réponses
16h25-16h30	Conclusion et prochaines étapes • Sofia Kankama ; spécialiste de projet à HAUS Finnish Institute of Public Management Ltd

Tax Dialogues

An ACBF and HAUS Webinar Series

Navigating the Interplay of Taxation and Debt in Africa

Strategies for Sustainable Fiscal Policies

11 September
2025

15:00 to 16:30 EAT (GMT+3)

SPEAKERS



Abdrahamane Dicko
Director, Programs and
Impact Department, ACBF



Kirsi Aaltola
Director, Development
Services, HAUS



Jason Rosario Braganza
Executive Director, AFRODAD



Rodolphe Bance
Head, Economic and Social
Governance Unit, ACBF



Jacob Mkandawire
Director, Debt Management
Programme, MEPMI



Nji Ferdinand Tanji
International Tax Expert,
Rwanda Finance Limited



Konsta Heikkilä
Chief Partnership Adviser,
African-Finnish Partnerships on
Taxation Capacity in Africa,
ACBF & HAUS

FACILITATOR



Mohamed Salat Osman
Program Officer, Economic and Social Governance, ACBF



Register in advance for this webinar: <http://bit.ly/45godsn>



With support from
Finland's development
cooperation



www.uboraacademy.africa



www.theacbf.org



comms@acbf-pact.org



www.elibrary.theacbf.org



Africa Capacity Building Foundation



ACBF_Official



@theacbf



TheACBF